

Règlement particulier du 19ème tournoi Jeunes et Vétérans de TALENCE

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022

Article 1 Le tournoi de niveau national se déroulera conformément au règlement FFBA D et toute inscription entraîne l'acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert à toutes les catégories jeunes pour les tableaux de simple (SH et SD uniquement) et à toutes les catégories vétérans pour tous les tableaux (SH, SD, DH, DD et DX).

Article 2 Les joueurs inscrits ont l'obligation d'avoir une licence compétition pour la saison 2022/2023 avant le 4 NOVEMBRE 2022.

Article 3 Les juges arbitres sont JA principal ANDRE Noël- JA adjoint VIDEAU Alain.

Article 4 Le tournoi est limité à 200 joueurs suivant l'ordre d'enregistrement accompagné du règlement et l'homogénéisation du nombre de participants dans chaque catégorie. Le nombre de tableaux autorisés est de 1 pour les jeunes (simple uniquement) et de 2 pour les vétérans (simple ou mixte et double).

Dans l'intérêt du tournoi, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier ou regrouper certains tableaux en accord avec le juge arbitre et les joueurs ou joueuses concernés. Les poules seront faites pour éviter de faire plus de 8 matchs aux joueurs participant aux 2 tableaux, avec poule de 4 (1 sortant) ou poule unique de 5.
Ouvert de P12 à N1.

Article 5 Tous les tableaux débiteront en poule. Tous les matchs se disputeront le samedi.

Article 6 La date limite d'inscription est le 10 novembre 2022 et le tirage au sort aura lieu le 12 novembre 2022.

Article 7 Les droits d'inscription sont fixés à 16,00 euros pour un tableau et à 21,00 euros pour 2 tableaux. Aucun remboursement ne sera effectué après le 12 novembre 2022 sauf en cas de force majeure.

Article 8 Les joueurs doivent être présents dans la salle 30 minutes avant le début de leur match. Tout joueur absent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait par le juge arbitre. Le temps de repos sera de 20 minutes minimum et le temps d'échauffement sur le terrain de 3 minutes.

Article 9 Les matchs de poule et des phases éliminatoires se dérouleront en auto arbitrage et les finales seront arbitrées par des arbitres officiels dans la mesure du possible.

Article 10 Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués FFBA D. En cas de litige, les volants officiels du tournoi sont :

- YONEX AEROSSENSA 30

Des boîtes de volants seront en vente sur le tournoi.

Article 11 Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBA D. Un volant touchant les structures sera remis deux fois au service et compté « faute » durant l'échange.

